

La réforme des hôpitaux dans une nouvelle phase

La réforme du financement des hôpitaux, un processus de longue haleine, entre dans une phase d'accélération. La ministre de la Santé Maggie De Block (Open Vld) vient de mettre la dernière main à une note qui offre un cadre pour les futures collaborations entre établissements.

L'idée de base est de rationaliser l'offre de soins. Un patient pourra toujours s'adresser à l'hôpital le plus proche lorsqu'il s'agit d'une banale fracture. Pour une opération du cœur en revanche, il devra se rendre dans un centre de référence. *«Pour certaines interventions, le patient devra se déplacer beaucoup plus loin, mais la qualité des soins y gagnera»*, assure Maggie De Block. Différentes études ont laissé apparaître de gros écarts dans les taux de réussite de certaines interventions selon qu'elles sont peu ou beaucoup pratiquées.

Dans sa note, la ministre laisse également une large marge de manœuvre aux institutions hospitalières. Elles devront déterminer ce

qu'elles souhaitent conserver comme activité et ce qu'elles vont transférer. Ce qui aura un impact sur les flux de financement bien entendu.

La Wallonie à la traîne

Une fois approuvé par le gouvernement, le nouveau cadre pourrait entrer en vigueur assez rapidement. Peut-être dès l'automne prochain. En Flandre, les hôpitaux sont très demandeurs et ont, pour la plupart, déjà entrepris des démarches de rapprochement.

En Wallonie en revanche, le processus est nettement moins avancé. En cause, des réticences résultant des clivages traditionnels entre hôpitaux publics et hôpitaux privés.

J-P.B.

Le clivage entre hôpitaux publics et privés reste très présent en Wallonie.